

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 65 (1914)
Heft: 4

Artikel: Une excursion dans une hêtraie de Normandie
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

65^{me} ANNÉE

AVRIL 1914

N^o 4

Une excursion dans une hêtraie de Normandie.

Le Congrès forestier international de Paris a eu pour épilogue une excursion dans la forêt de Lyons, située à cheval sur le Département de la Seine inférieure et sur celui de l'Eure. Vu le grand nombre de participants et la longueur de l'itinéraire à parcourir, cette excursion ne pouvait permettre une étude un peu détaillée de cette vaste forêt qui compte 10,607 ha avec un périmètre de 326 km. Cependant, grâce à des renseignements précis que nous avons pu recueillir au cours de cette inspection rapide, il nous a été possible de fixer certains points concernant l'aménagement et l'exploitation de cette forêt et nous voulons croire que ces derniers seront de nature à intéresser les lecteurs de ce journal.

Ce n'est pas souvent que nous avons eu l'occasion de parcourir une forêt d'une pareille étendue et offrant un caractère aussi uniforme. La forêt de Lyons présente cette particularité qu'elle est morcelée en plusieurs cantons de grandeur inégale alternant avec des parcelles de culture rurale accusant une longueur de 2 à 3 km. Il est difficile de parcourir une contrée agricole, donnant autant l'impression d'opulence et de prospérité. En effet, des cultures soignées s'épanouissent sur des terrains de première valeur, bordant des prairies dans lesquelles pâturent des vaches cachées par un fourrage abondant. De luxuriantes haies bien entretenues limitent les domaines et encadrent les routes ; ça et là où les arbres fruitiers sont régulièrement plantés, émerge de cette masse de verdure une métairie au toit pointu couvert de chaume et aux murs terreux. C'est la Normandie aux faibles ondulations, terre de France où l'agriculture intensive règne en maîtresse et dont la population entière semble avant tout attachée à un sol qui est en mesure, mieux que l'industrie, de la faire vivre normalement.

La forêt de Lyons repose sur un sol appartenant aux formations des époques secondaire et tertiaire. Les couches de craie blanche alternent avec des couches de silex. Ces dernières, qui occupent la plus grande partie de la surface, renferment des sables quartzeux, des graviers et des marnes sablonneuses. La couche de terre végétale riche en humus présente de grandes variations d'épaisseur.

On sait que la Normandie bénéficie d'un climat maritime doux et humide, favorisant ainsi le développement des végétaux ligneux. Ces derniers sont à Lyons représentés de la façon suivante: hêtre 54 %, chêne rouvre 18 %, charme 25 %, frêne et bois blancs 3 %.

On voit par ces chiffres que le hêtre est l'essence dominante; dans certaines parties de la forêt, il est même à l'état pur.

En parcourant ce vaste domaine, on est frappé du développement des routes qui, en raison même de la nature de ce sol quartzeux, sont admirables. Les principales ont une longueur de 144 km, sans parler des „laies“ ou chemins secondaires sans empierrement, qui comptent 215 km de longueur. En plus de ces artères, entretenues par l'administration forestière, la forêt de Lyons est longée et traversée par 86 km de routes et chemins publics.

En ce qui concerne l'aménagement de cette hêtraie, il faut remonter à l'année 1669 pour en découvrir la première manifestation. Dès cette époque et jusqu'en 1785 la règle était le „tir et aire“ soit le *blanc étoc*, système fort rudimentaire et simpliste. De 1785 à 1826 la forêt fût divisée en six parties dont l'une de 90 ans, destinée à produire des bois d'œuvre, l'autre de 60 ans, dans laquelle on recrutait les bois de feu, dirigés sur la ville de Rouen, enfin 4 autres affectations attribuées à des verreries de la région.

Le système, alors en vigueur admettait également le tire et aire, soit des coupes par contenance semblables à celles du taillis, assises de proche en proche avec réserve de 10 arbres par arpent. De 1826 à 1876 une évolution se produisit dans le traitement de la forêt, en ce sens que l'on commença à y pratiquer des éclaircies avec enlèvement des vieilles écorces et des bois blancs.

L'aménagement actuel est entré en vigueur en 1876 avec application de la méthode du réensemencement naturel et des

éclaircies. La forêt a été partagée en 15 séries avec révolution de 150 ans. Les séries 1 à 12 et la 14^{me} sont à leur tour divisées en 6 périodes de 25 ans; les 13^{me} et 15^{me} en cinq périodes de 30 ans.

La 2^{me} période ayant pris fin en 1905 pour les séries 1 à 12 et 14, l'aménagement de ces 13 séries a été révisé à cette époque et la révolution a été portée pour chacune d'elles à 180 ans avec 6 périodes de 30 ans correspondant aux 6 affectations existantes. La possibilité des coupes par volume est de 27,750 m³; elle a été calculée pour les séries 1 à 12 et 14, d'après le matériel restant dans les parcelles de deuxième affectation incomplètement régénérées en 1905 et avec le matériel des troisièmes affectations; pour les 13^{me} et 15^{me} séries avec le matériel existant dans la deuxième affectation.

La possibilité par contenance est de 886 ha pour toute la forêt. Sur cette quantité, 570 ha sont vendus en bloc et 250 ha par unité de marchandise, le solde, soit 86,50 ha, représente de très jeunes bois dont la vente à l'unité ne peut être obtenue dans l'état actuel du commerce des bois.

Les coupes d'éclaircies vendues en bloc livrent à l'ha 5,45 m³ de bois d'œuvre, 29 stères de chauffage et 6 stères de charbonnette.

Celles vendues par unité de marchandises produisent actuellement à l'ha 22,40 stères de bois de chauffage, 14 stères de charbonnette et 2,40 stères de copeaux de bois de rebut.

Les coupes de régénération donnent une possibilité annuelle de 16,400 m³ de grume, 33,400 stères de chauffage, 12,100 stères de charbonnette, et 600 stères de copeaux, soit au total 46,850 m³ ou 4,41 m³ par ha.

Enfin, le plus intéressant parmi ces données statistiques est le rendement en argent. Le m³ de chêne se vend fr. 25, le hêtre fr. 18, le charme fr. 16, la bûche de chauffage fr. 4, le rondin fr. 3, la charbonnette fr. 0.90.

La production brute de la forêt entière est de fr. 520,000, dont fr. 483,000 proviennent des ventes de bois, fr. 32,460 de la chasse et fr. 4540 de menus produits. Le revenu brut moyen à l'ha est de fr. 49 et de fr. 43 net.

Pour nous autres, forestiers suisses, ces chiffres paraîtront

bien faibles, en regard du rendement de nos forêts poussant sur des terrains d'une fertilité analogue. En comparant la rente nette à l'ha de la forêt de Lyons à celle de Bellême¹ dont nous avons parlé dans un article précédent et en envisageant les conditions de sol, de situation économique, de climat qui sont à peu près semblables pour ces deux forêts, on reste frappé de la différence de ces deux rendements. Si, à Lyons on produisait surtout du chêne, on obtiendrait fr. 35 de plus par ha ou fr. 371,000 de plus pour l'ensemble de la forêt, en admettant que cette essence se développe dans des circonstances aussi favorables que dans l'Orne, ce qui semble possible. Il y a évidemment à Lyons un vice fondamental qui nous semble plutôt d'ordre cultural et qui réside, à notre avis, dans le choix de l'essence dominante.

Le hêtre, qui tient la première place est malheureusement une essence à bon accroissement parmi les feuillus, mais la grume de hêtre est décidément un assortiment de bois de service qui trouve encore trop peu de débouchés dans le grand commerce. En outre, les stères de hêtre — les chiffres que nous avons énoncés ci-dessus en font foi — ne peuvent pas être écoulés à un prix suffisant, et malheureusement à Lyons la possibilité est composée de 65 % de bois de chauffage et 35 % seulement de grume.

Avec un éminent sylviculteur français, M. Gazin, qui a publié récemment quelques considérations sur la forêt de Lyons et son aménagement², nous demeurons convaincus qu'un changement radical serait indiqué dans la gestion de cette vaste forêt qui, évidemment constitue une merveille d'esthétique forestière, mais qui donne un rendement absolument insuffisant si l'on prend en considération la nature du sol et les conditions remarquables de vidange des coupes.

Si le rajeunissement en chêne apparaît en l'état actuel de la forêt comme une opération difficile, de longue haleine et aux résultats problématiques, il n'en serait pas de même avec l'introduction artificielle du sapin en sousplantation dans les vieux peuplements fortement éclaircis. N'oublions pas que notre „Sapin blanc“ est

¹ A Bellême: 4,20 m³ à l'ha et rendement net fr. 78 à l'ha et à l'an.

² Bulletin de la Soc. for. de Franche-Comté et Belfort. N° 3. Sept. 1913, p. 167 à 169.

connu plus spécialement en France sous le nom de „Sapin des Vosges“ ou „de Normandie“.

C'est une essence spontanée dans cette région de la France et nous savons que dans maintes contrées, peut-être moins favorisées sous le rapport du climat, il donne des rendements qui n'ont aucun rapport avec ceux que livre dans son état actuel la forêt de Lyons.

Ce que la France et l'Europe centrale demandent actuellement, ce n'est pas du bois de feu d'essences feuillues déjà fournis en surabondance par les taillis, mais avant tout de la grume de résineux. En introduisant insensiblement le sapin dans les belles hêtraies de Lyons, on obtiendrait pour l'avenir et avec une révolution de cent à cent-vingt ans seulement une futaie mélangée produisant en tous cas 70 à 80 % de bois d'œuvre et donnant un revenu net de fr. 100 à 110 à l'ha et à l'an. *A. Barbey.*



Le nouveau cimetière forestier de la ville de Schaffhouse.

(Suite et fin.)

Le terrain superficiel forme un plateau irrégulier et ondulé, et c'est justement cette irrégularité qui en fait le charme.

Le peuplement forestier consiste en un ancien taillis sous futaie qui a été converti en futaie par la voie de l'éclaircie. L'essence principalement représentée est le hêtre en brins (anciens baliveaux) et rejets de souches (ancien taillis). En mélange nous trouvons de superbes pins sylvestres et en beaucoup moins grand nombre des chênes. Les rejets de souches de hêtre sont âgés en moyenne de 80 à 90 ans, et les brins de 80, 110 et 120 ans. L'âge des pins varie entre 80 et 140 ans. Il existe encore un petit nombre de vieux chênes, âgés de plus de 200 ans, les autres sont plus jeunes, soit 80 ans. L'espacement plutôt grand des plantes provient du fait que dans le taillis sous futaie de jadis, une quantité de baliveaux de hêtre furent laissés sur pied, et ceux-ci ont retardé l'accroissement du sous-étage. A côté de ce vieux peuplement, il en existe un plus jeune, âgé de 5 à 20 ans (voir figure), qui consiste principalement en un recrû naturel de hêtres, et des pins et des épicéas, en partie venus naturellement, en partie plantés. Dans les différentes divisions, le traitement actuel en était aux